

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE  
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 06 NOV 2023

N° 23-01451 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs de conception du Génie Rural (B1 à A1), session 2023, est déclaré admis en remplacement d'une candidate défailante.

**Ingénieurs de conception du Génie Rural (B1-A1)**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	LOMPO TIANIAGOU	119084	B14188470	31/12/81

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**DEFAILLANT**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	ZANGRE TATIANA DORA REBECCA	361913	B7734030	15/06/99

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire général



**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etaton